



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 690 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 707 802 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 août 2020, le projet de règlement numéro 690 décrétant une dépense de 707 802 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale.

Le but de ce règlement est de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 5 août 2020.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 5 août 2020, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5 août 2020.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière